



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2025

MASTER PRO



CSO

DU 23 AU 27 AVRIL 2025 – FONTAINEBLEAU (77)

Période de qualification	Clôture
Du 08 avril 2024 au dimanche 06 avril 2025 Liste de qualification arrêtée au vendredi 11 avril 2025	Lundi 14 avril 2025

SOMMAIRE

Conditions générales	2
Conditions de participations.....	2
Conditions de qualifications	3
Barèmes techniques.....	3
Dotations FFE	6
Prix	6

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de CSO, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Conditions générales

Le changement de cheval règlementaire est autorisé.

Pour toutes les étapes des Championnats, en cas de forfait d'un couple cavalier/cheval ou d'un cheval, il ne sera pas fait appel au suivant.

Des couples peuvent être sélectionnés par la Direction Technique Nationale.

Le logement des chevaux sur place est obligatoire.

Pour tous les championnats, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance. Dans tous les cas, le label "championnat de France" sera supprimé de l'épreuve si elle comporte moins de 3 partants à l'issue de la clôture. L'organisateur décidera ensuite s'il souhaite ou non maintenir l'épreuve à sa charge.

Conditions de participations

PARTICIPATIONS CAVALIER & EQUIDES

Un cavalier ne peut participer qu'à un seul Championnat de France Pro lors de l'événement sauf les Jeunes Cavaliers qui sont autorisés à engager un deuxième cheval dans le Critérium Pro 1 ou Pro Elite si figurants dans les listes de qualifications.

Un cheval ne peut participer qu'à un seul Championnat de France lors de l'événement.

Chaque cavalier engage un seul cheval.

CHAMPIONNATS	EQUIDES	AGE CAVALIERS	LFC CAVALIERS
Pro Elite	8 ans & plus	12 ans et plus	Pro
As Jeunes Cavaliers		19 à 21 ans	
Critérium Pro 1		12 ans et plus	
Pro 2	7 ans & plus		

CONDITIONS SANITAIRES

Dans le cadre du Master Pro 2025, pour le bien être des chevaux, des cavaliers, des grooms, l'ensemble des chevaux doivent répondre aux conditions sanitaires cumulatives suivantes :

- Un contrôle sanitaire de chaque cheval est effectué à son arrivée sur site conditionnant son entrée dans les écuries à :
 - Vérification de l'identité du cheval au moyen du transpondeur
 - Vérification de la température du cheval. Les chevaux ayant une température supérieure à 38,5°C ne seront pas admis sur site et seront placés en quarantaine avec l'ensemble des chevaux ayant voyagé avec le cheval.
 - Vérification de la validité des protocoles vaccinaux FFE (rhino et grippe), dans le cadre de l'Événement, la dernière vaccination de GRIPPE doit être effectuée **moins de 6 mois et 21 jours et plus de 7 jours avant l'entrée sur site.**
 - Chaque cheval doit avoir **un historique de relevé de température** pour les trois jours précédents l'arrivée sur site et pendant sa période de présence sur site, avec prise de température deux fois par jours (matin et soir). La température doit être relevée sur le formulaire ci-joint [PDSE25 FICHE TEMPERATURE](#), qui doit être imprimée.

- **Déclaration sur l'honneur de bonne santé** pour chaque cheval dument complétée **ci-joint FTB Attestation Bonne santé** qui doit être imprimée.
- Le carnet du cheval est conservé par le secrétariat sportif à son arrivée et restitué avant le départ du cheval contre remise de la fiche température dument complétée.
- Numéro de têtère portée par chaque cheval en toutes circonstance en dehors de son box.
- Toutes sortie du site est définitive.
- Ecurie accessible uniquement sur accréditation/bracelet. (Par cavalier : une accréditation pour le cavalier, une accréditation pour un groom, une accréditation pour un partenaire. Par cheval : deux accréditations pour les propriétaires).

Ces conditions sanitaires peuvent être modifiées en fonction de la situation épidémiologique.

Conditions de qualifications

QUALIFICATIONS CAVALIER

Championnat Pro Elite :

La liste de qualification est extraite de la liste **cavalier** du classement permanent.

- Classement cavalier selon le modèle de la Ranking FEI sur les épreuves Ranking FEI et de niveau équivalent en national (épreuves 145cm et +). Seuls les 40 meilleurs classements sur les 12 derniers mois sont pris en compte. Répartition des points du 1^{er} au dernier classé dans le 1^{er} quart de l'épreuve.

Critérium Pro 1, As Jeunes Cavaliers et Championnat Pro 2 :

La liste de qualification est extraite de la liste **couple** du classement permanent.

- Prise en compte de toutes les performances dans le 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} quart en épreuves nationales Grand Prix et vitesse **dans l'indice** en ou CSI de hauteur équivalente.

Pour tous les championnats :

- Listes de qualification disponibles sur [ffe.com](https://www.ffe.com)
- Détails des règles de calcul du classement permanent accessibles sur <https://www.ffe.com/faq/Le-classement-permanent>

CHAMPIONNATS	QUALIFICATION	FERMETURE
Pro Elite	80 premiers cavaliers de la liste de qualification Pro Elite GP. Les 40 premiers cavaliers de la liste de qualification participent obligatoirement au Championnat Pro Elite	
As Jeunes Cavaliers	Réservé aux 50 premiers de la liste de qualification Pro 1 Jeunes Cavaliers	
Critérium Pro 1	Réservé aux 80 meilleurs cavaliers engagés de la liste de qualification Pro 1*	Aux 40 meilleurs cavaliers répertoriés dans la liste de qualification Pro Elite GP
	Cavaliers Juniors qualifiés pour le Championnat Pro Elite	
Pro 2	Réservé aux 90 meilleurs cavaliers engagés de la liste de qualification Pro 2*	Aux cavaliers répertoriés dans la liste de qualification Pro Elite GP
	Cavaliers Junior qualifiés pour le Critérium Pro 1	Aux 80 meilleurs cavaliers répertoriés dans la liste de qualification Pro 1 GP

*Exemple pour le championnat Pro 2 :

- si 90 engagés ou moins à l'issue de la clôture, l'ensemble des engagements seront conservés, à condition que les cavaliers figurent dans la liste de qualification Pro 2, et ce, quel que soit leur place dans cette même liste.
- si 91 engagés ou plus à l'issue de la clôture, seuls les engagements des 90 meilleurs cavaliers parmi les cavaliers engagés seront conservés. Les autres engagements seront annulés avec remboursement.

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

TITRE	Normes techniques (verticaux)			Vitesse
	1ère étape	2ème étape	3ème étape	
Pro Elite	150 cm	155 cm		400 m/min
As Jeunes Cavaliers	145 cm	145 cm	150 cm	1 ^{ère} et 2 ^{ème} étape 375 m/min 3 ^{ème} étape 400 m/min
Critérium Pro 1	140 cm	140 cm	145 cm	375 m/min
Pro 2	130 cm	135 cm	135 cm	

Pour le championnat Pro Elite, les verticaux isolés peuvent être majorés de 5 cm.

Pour la 2^{ème} étape du championnat Pro 1, les verticaux isolés peuvent être majorés de 5 cm.

BAREMES ET DEROULEMENT

• Championnats Pro Elite :

Première étape :

type Barème A chrono jugé au Barème C.

L'ordre de passage des concurrents dans la première étape est celui de l'ordre inverse de la liste de qualification.

Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales.

Le concurrent ayant obtenu après cette conversion, le moins de points, recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents seront crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent.

Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 100 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités.

Deuxième étape :

En deux manches au Barème A sans chrono, sans barrage.

Pénalité de temps : 1 point par seconde entamée.

- 1^{ère} manche : Ouverte aux cavaliers ayant participé à la première étape (éliminés et abandon compris). L'ordre de passage est l'inverse du classement général provisoire à l'issue de la première étape.
- 2^{ème} manche : La 2^{ème} manche se déroule sur un parcours différent, dans ce cas précis il y a une 2^{ème} reconnaissance de parcours.

Réservé :

- Aux 20 premiers concurrents du classement provisoire championnat à l'issue de la 1^{ère} étape et de la 1^{ère} manche de la deuxième étape et ayant terminé la première manche, sans abandon ni élimination. En cas d'ex-æquo à la 20^{ème} place, tous les 20^{èmes} classés sont qualifiés.
- Et aux cavaliers ayant réalisé la première manche sans faute mais ne figurant plus dans les 20 meilleurs du classement général du Championnat. Dans ce cas, le cavalier peut donc prétendre à un classement dans l'épreuve mais ne figure plus dans le classement Championnat. Ces cavaliers doivent partir dans cette 2^e manche avant les 20 cavaliers qui peuvent encore prétendre au classement du championnat.

L'ordre de passage est l'inverse de celui du classement provisoire du championnat.

CLASSEMENT

Est déclaré Champion de France de sa catégorie, le/la cavalier(e) ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue du classement des deux étapes. En cas d'égalité de points pour la première place, deuxième et/ou troisième place du championnat de France Pro Elite, les concurrents sont départagés par un barrage au chrono.

- **As Jeunes Cavaliers / Critérium Pro 1 / Championnats Pro 2 :**

Première étape :

Type Barème A chrono jugé au Barème C.

L'ordre de passage des concurrents dans la première étape est celui de l'ordre inverse de la liste de qualification.

Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales.

Le concurrent ayant obtenu après cette conversion, le moins de points, recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents seront crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent.

Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 100 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités.

Deuxième étape :

Ouverte aux cavaliers ayant participé à la première étape (éliminés et abandon compris) Barème A sans chrono, sans barrage.

L'ordre de départ sera l'inverse du classement de la première étape.

Pénalité de temps :

As Jeunes Cavaliers : 1 point seconde entamée.

Critérium Pro 1 / Championnat Pro 2 : 1 point par tranche de 4 secondes entamée.

Troisième étape As Jeunes Cavaliers :

En deux manches au Barème A sans chrono, sans barrage.

Pénalité de temps : 1 point par seconde entamée.

- 1^{ère} manche :

Tous les concurrents, à l'issue des deux premières étapes, sont qualifiés pour la 1^{ère} manche de la troisième étape sauf les concurrents éliminés ou ayant abandonné lors de la première et/ou la deuxième étape.

- 2^{ème} manche :

Les **20** premiers concurrents à l'issue des deux premières étapes et de la 1^{ère} manche de la troisième et ayant terminés la première manche, sans abandon ni élimination sont qualifiés pour la 2^{ème} manche.

L'ordre de passage est l'inverse de celui du classement général provisoire.

Troisième étape Critérium Pro 1 / Championnat Pro 2 :

En deux manches au Barème A sans chrono, sans barrage.

Pénalité de temps Critérium Pro 1 : 1 point par seconde.

Pénalité de temps Championnat Pro 2 : 1 point par tranche de 4 secondes entamée

- 1^{ère} manche :

Les **40** premiers concurrents, à l'issue des deux premières étapes, sont qualifiés pour la 1^{ère} manche de la troisième étape. En cas d'ex-æquo à la 40^{ème} place, tous les 40^{èmes} classés sont qualifiés.

Les concurrents éliminés ou ayant abandonné lors de la première et/ou la deuxième étape ne repartent pas dans cette manche.

L'ordre de passage est l'inverse du classement général provisoire à l'issue des deux premières étapes.

- 2^{ème} manche :

Les **20** premiers concurrents à l'issue des deux premières étapes et de la 1^{ère} manche de la troisième et ayant terminés la première manche, sans abandon ni élimination sont qualifiés pour la 2^{ème} manche.

L'ordre de passage est l'inverse de celui du classement général provisoire.

CLASSEMENT

Est déclaré Champion de France, le/la cavalier(e) ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue du classement des trois étapes. En cas d'égalité de points pour la première place, deuxième et/ou troisième place, les concurrents sont départagés par un barrage au chrono.

Dotations FFE

CHAMPIONNATS	Dotations* 1 ^{ère} étape	Dotations* 2 ^{ème} étape	Dotations* Finale	Montant engagement
Pro Elite	16 000 €* [*]	-	61 000 €** ^{**}	600 €
Critérium Pro 1	6 000 €* [*]	8 000 €* [*]	18 000 €* [*]	550 €
Pro 2	4 000 €* [*]	5 000 €* [*]	7 000 €* [*]	450 €
As Jeunes Cavaliers	3 000 €* [*]	6 000€	8 000 €* [*]	450 €

* Répartition réglementaire, soit 1 prix pour 4 partants, avec un minimum de 8 prix. Les prix créés sont à la charge de la FFE.

** Dotation personnalisée pour la finale du Championnat de France Pro Elite : 1^o=15000€ ; 2^o=12000€ ; 3^o=9000€ ; 4^o=6000€ ; 5^o=5000€ ; 6^o=4000€ ; 7^o=3000€ ; 8^o=1600€ ; de la 9^o à la 20^o place=450€. En cas d'ex aequo, la somme des gains des ex aequo est divisée par le nombre d'ex aequo.

Prix

Des plaques, flots, cadeaux... sont distribués au minimum :

- aux 8 premiers de la 1^{ère} étape,
- à tous les sans faute de la 2^{ème} étape,
- aux 8 premiers du classement général du Championnat : cumul 1^{ère} étape + 2^{ème} étape + 3^{ème} étape.

Le Champion de France Pro Elite obtiendra des sélections pour les CSI :

- CSIO5* La Baule du 04 au 08 juin 2025,
- CSI5* W de Lyon du 29 octobre au 02 novembre 2025.

Le vainqueur du critérium Pro 1 obtiendra 3 sélections sur des CSI3* dans l'année 2025, à déterminer et préciser avec le sélectionneur à l'issue du Championnat.

Le vainqueur du championnat de France Pro 2 pourra bénéficier d'une participation à un stage fédéral de 2 jours avec les équipes de France Senior durant l'hiver 2025-2026. La prise en charge des intervenants, des infrastructures, ainsi que la location des boxes seront offertes au cavalier.